



**EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'AVEYRON**

Commune ARGENCES EN AUBRAC

Séance du 16 juin 2016

NOMBRES DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	51
Convocation en date du 10 juin 2016		

Objet

Prix des droits de place et pesées

Commune déléguée de Ste Geneviève s/Argence

L'an deux mille seize
Et le 16 juin à 20 heures 30

Suivant Arrêté Préfectoral n°2015-322 01 BCT du 18 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle d'ARGENCES EN AUBRAC, à compter du 1^{er} janvier 2016,
Se sont réunis les membres en exercice du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean VALADIER, Maire

Présents : ALBOUZE Geneviève, BALDY Wilfried, BARRAUD Pierre, BATUT Eric, BES Michel, BESOMBES Rosine, BESOMBES Jean-Bernard, BOISSONNADE Colette, BORIE Jean-Claude, BOUYSSOU Alexandre, CARRIE Roland, CAYLA David, CAYRON Huguette, CHABRAT Henri, CONDON Jean-Eugène, CONQUET Céline, DAGES Alain, DELBOR Corinne, DELMAS Laurent, DIJOLS Jean-Pierre, DUMAS Michel, FEYBESSE Colette, FRANC Serge, FRANC Christian, GARREL Thierry, GASQ Christiane, GASQ Marie-Paule, GIRBAL Bernard, IGNACE André, IMBERT Arnaud, JOULIA Patricia, LANNÉ Marie-Pierre, LEBOULENGER Janine, LOUVRIER Paulette, MAGNE Anne, MIQUEL Vincent, MOULIAC Philippe, NAYROLLES Gilbert, RAYMOND André, RICHARD Jean-François, RIGAL Jean-Pierre, RODIER Marcel, ROLLAND Frédéric, ROUQUETTE Michel, SOUREIL Claude, VABRET Murielle, VAISSIER Hugues, VALADIER Géraud, VALADIER Jean, VENZAC Jean-Baptiste, VENZAC Benoît

Excusés : BIRON Gérard, CANTUEL Annick, IMBERT Laurent, VEZY Jean-Michel,

Madame LANNÉ Marie-Pierre a été nommée secrétaire de séance.

- Vu la délibération en date du 04 janvier 2016 pour reprise des régies de recettes préexistantes par la commune nouvelle, avec transfert aux conditions des actes ou arrêtés constitutifs initiaux - sauf exception - et autorisation donnée à M. le Maire à faire toutes démarches nécessaires suite à acceptation, soit – notamment – la création des régies communales pour encaissement des « droits de place » et « pesage-poids public », dans le présent cas, avec dépôt en Préfecture de l’Aveyron, le 25 mars 2016

- Vu la demande faite par Monsieur le Maire délégué de la Commune déléguée de Sainte-Geneviève-sur-Argence pour fixation des prix pour droits de place et pesées,

Rappelant les prix tels que pratiqués par la précédente municipalité,

Précisant que les paiements des « droits de place » et « pesage-poids public » viennent – respectivement - en règlement des emplacements accordés dans le cadre du marché hebdomadaire, situé « Place des Tilleuls » et/ou « Rue du Riols » et de l’activité liée au pont-basculé – ZA Les Bessières - à Ste-Geneviève s/Argence, Commune d’ARGENCES EN AUBRAC,

Renouvelant que le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations, les affaires de la commune, aux termes de l’article L. 2121-29 du C.G.C.T.,

Suite aux rappels effectués et à la demande faite, le conseil municipal est invité à se prononcer au sujet des prix pour paiement des droits de place et pesées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents - fixe les prix – comme suit :

Prix des droits de place (Marché hebdomadaire)

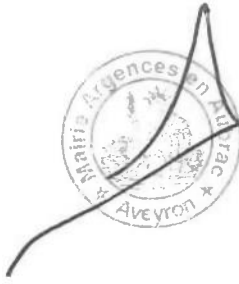
Petit stand	1 €
Moyen stand	2 €
Grand stand	2,50 €
Camion	4,50 €
Camion semi	6,50 €

Prix des pesées / pesage-poids public (Pont-basculé)

De 0 à 1000 kg	1 €
De 1001 à 5000 kg	2€
De 5001 à 15000 kg	2,50 €
De 15001 à 30000 kg	3 €

Prend acte des formalités accomplies pour permettre la poursuite des activités liées au marché hebdomadaire et au pont-basculé, des modes de paiement utilisés (monnayeur, carte ...) et modalités pour encaissement

Et demande à Monsieur le Maire de faire toutes démarches nécessaires, suite aux décisions prises.



Fait et délibéré en Mairie
les jour, mois, et an susdits

M. le Maire,
Jean VALADIER

***Et envoi en Préfecture, le 23 juin 2016
Pour extrait conforme.***

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Prix des droits de place et pesées. Commune déléguée de Sainte-Geneviève/Argence

.....
Date de décision: 16/06/2016

Date de réception de l'accusé 23/06/2016
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16062016_257

Identifiant unique de l'acte : 012-200055846-20160616-16062016_257-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10
Finances locales
Divers

Date de la version de la 09/10/2006
classification :

.....
Nom du fichier : droits de place et pesées.doc (
012-200055846-20160616-16062016_257-DE-1-1_1.pdf)